



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Inclusion numérique

Question au Gouvernement n° 2779

Texte de la question

INCLUSION NUMÉRIQUE

Mme la présidente. La parole est à Mme Dominique David.

Mme Dominique David. Monsieur le secrétaire d'État chargé du numérique, l'inclusion numérique avance. Nous sommes allés tous deux il y a quelques semaines, dans le Béarn, pour observer comment la politique publique innovante que nous avons imaginée il y a deux ans se matérialisait. De jeunes gens étaient réunis par la mission locale pour apprendre à utiliser un service public dématérialisé, en l'occurrence le site ameli.fr. C'est grâce au pass numérique qui leur avait été distribué aux guichets de l'assurance maladie qu'ils ont pu facilement payer la formation au numérique à laquelle ils venaient d'assister.

M. Maxime Minot. Ce n'est pas une question d'actualité ! Il y a d'autres urgences !

Mme Dominique David. Déjà 50 000 pass numériques sont en cours de distribution dans quarante-sept territoires qui expérimentent ce dispositif, l'objectif étant d'atteindre 1 million d'ici à la fin de l'année. Le pass numérique concerne tous les publics, des personnes âgées mais aussi des jeunes, des personnes de toute condition sociale, des ruraux comme des urbains, parce que l'illectronisme a ceci de particulier qu'il touche tout le monde ! Il y a aujourd'hui 13 millions de Français éloignés du numérique.

Il nous faut monter en puissance, non seulement parce que la dématérialisation s'accélère dans les services publics, mais aussi, et peut être davantage encore, dans le privé – banques, assurances, transports. Celui-ci devra d'ailleurs prendre sa part dans l'accompagnement de l'inclusion numérique.

Grâce au travail entrepris à l'école, l'inclusion numérique est également l'occasion d'aider les Français à devenir des citoyens numériques éclairés, maîtrisant la technique, bien sûr, mais aussi conscients des risques et des opportunités, de leurs droits et de leurs devoirs.

Monsieur le secrétaire d'État, comment comptez-vous accélérer l'inclusion numérique, compte tenu des enjeux majeurs que cela représente en matière d'égalité des chances et de nouvelles citoyennetés ?

(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

Mme la présidente. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du numérique.

M. Cédric O, secrétaire d'État chargé du numérique. Je vous remercie pour cette question qui touche à la réalité quotidienne et aux difficultés qu'éprouvent nombre de nos concitoyens avec le numérique – vous avez évoqué le chiffre de 13 millions. Il est vrai que c'est à la fois un vecteur absolument extraordinaire de simplicité et d'ouverture au monde, à la culture et à la connaissance, mais aussi un vecteur de complexité dans le quotidien

de nombre de Français, parce que l'ensemble des services deviennent numériques – pour s'inscrire à Pôle emploi, déclarer ses revenus ou accéder à des services privés, il faut maintenant en passer par internet. Il est parfois difficile de comprendre un monde de plus en plus numérisé.

C'est pourquoi le Gouvernement s'engage fortement en la matière. Nous procédons, avec Jacqueline Gourault, au déploiement des maisons France Service et à la réouverture de nombreux guichets, afin d'apporter des solutions au plus près des citoyens. Nous menons, avec l'ensemble des ministres, un travail de simplification des services publics numériques et d'amélioration de leur accessibilité. Nous mettons en œuvre la politique d'inclusion numérique que vous avez évoquée, qui repose notamment sur le déploiement du pass numérique. Nous avons travaillé avec les collectivités et les associations pour engager à cet effet 10 millions d'euros dès 2019 et 30 millions cette année – nous avons donc triplé l'effort. L'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire et de former tous les Français qui ont besoin de l'être à l'utilisation des outils numériques, qui deviennent de plus en plus indispensables.

Nous travaillons également avec les entreprises, et je vous remercie, madame la députée, de votre mobilisation à cet égard. Nous devons réunir les entreprises, les aidants, les médiateurs, les associations et les collectivités territoriales pour construire cette politique d'inclusion numérique, ce qui suppose d'outiller les aidants et tous ceux qui accompagnent au quotidien les Français qui font face à des difficultés en ce domaine. C'est absolument indispensable si nous voulons continuer à faire société dans un monde de plus en plus numérique. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [Mme Dominique David](#)

Circonscription : Gironde (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2779

Rubrique : Services publics

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mars 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 mars 2020](#)